

COMPTE RENDU

Réunion de conseil du 06 MARS 2015

Etaient présents : MM LACROIX Michel – MEUNIER Bernard –NEVERS Christophe –CHIGNAC Claude
Mmes CHIGNAC Françoise – BARGE Magali

Absents excusés avec pouvoir : Mmes CARVALHO Doris – GIBBE Nicole –TURPIN Sylvie
M.BIDOLET Sylvain

Absent : M. BUISSON Sylvain

Le Maire présente au Conseil le compte de gestion et le compte administratif 2014 qui laisse apparaître un solde positif approuvés par les membres du conseil présents.

Le Conseil municipal décide

- de conserver pour 2015 les taux d'imposition de 2014 soit

*Taxe habitation : 18,04

*Foncier bâti : 13,00

*Foncier non bâti : 50,98

*CFE : 22,51

- d'attribuer une subvention de 100 € à l'association « La Virade de l'espoir ». Cette dépense sera inscrire au budget primitif

- de solliciter le Conseil Général dans le cadre du PIIC pour obtenir une subvention pour les travaux de voirie 2015.

- d'autoriser le Maire à engager, dans le cadre du projet ACTES, la procédure de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec le dispositif e-Bourgogne et de conclure une convention de mise en œuvre avec la Préfecture.

- D'augmenter le temps de travail de la secrétaire de mairie de 3 H par semaine.

- Après examen de 2 devis concernant les travaux d'isolation et de peinture à effectuer dans le logement au-dessus de la mairie, le conseil décide de retenir la proposition de David Curtil Cette dépense sera inscrite au budget 2015.

Le Maire informe le conseil qu'une demande d'assistance a été faite à l'Agence Technique Départementale pour la mise en conformité de l'accessibilité des places.

Une initiation au fonctionnement du défibrillateur aura lieu le vendredi 24 avril à 20 H à la salle des fêtes. Cette démonstration est ouverte à tous les habitants.